

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 378 685,72	G 635 011.16
	Section d'investissement	B 539 231.55	H 419 990.10
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 472 560.74	I (si excédent) 472 560.74
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 428 535.61	J (si excédent) 428 535.61
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		917 917.27 = A+B+C+D	1 956 097.61 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 77 541.68	L 0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 77 541.68	= K+L 0.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 378 685.72	= G+I+K 1 107 571.90
	Section d'investissement	= B+D+F 616 773.23	= H+J+L 848 525.71
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 995 458.95	= G+H+I+J+K+L 1 956 097.61

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 168 391,93	609 505,75

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 558 886,18

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 168 391,93	1 168 391,93
--	--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	686 020,36	454 267,88

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	77 541,68	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 309 294,16

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	763 562,04	763 562,04
--	---	-------------------	-------------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	1 931 953,97	1 931 953,97
--	----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.